



Ecole maternelle et primaire catholique
au Tholonet

Education dans la Confiance

Bulletin n°11

Noël 2017



La petite colombe vous tient au courant des activités et événements de l'**Ecole Saint-Ser au Tholonet**. Vous pouvez vous [désinscrire de la liste](#), mais vous pouvez aussi diffuser ce bulletin autour de vous, ou inciter vos amis à s'y inscrire [via ce lien](#). www.ecolesaintser.org

C'EST LE MOMENT DE NOUS AIDER !

Nous prévoyons que cette année sera **très difficile pour l'école** sur le plan matériel :

- Soucieux avant tout de la qualité de l'enseignement, nous avons choisi de disposer d'un corps professoral étoffé (5 salariés);
- Compte tenu des incertitudes sur le projet de Luynes (voir plus bas), nous avons grosso modo conservé l'effectif de l'an dernier (35 élèves contre 34);
- Nous allons devoir cette année, si tout se passe bien, supporter des frais liés à cette implantation à Luynes (travaux, déménagement, double loyer pendant un temps).

Nous sommes également **très en retard sur nos objectifs d'obtention de dons et subventions**, par rapport aux années antérieures. Nous n'avons comme ressources que la scolarité payée par les familles (qui a ses limites : le tarif actuel est de l'ordre de 2 000 € par enfant et par an, contre un coût deux fois plus élevé) et la générosité des donateurs. Nous n'échappons donc pas à la nécessité de mobiliser des dons !

C'est **uniquement à travers cette solidarité que l'école Saint-Ser peut vivre** dans la durée. **NOUS COMPTONS DONC SUR VOUS TOUS !**

Votre don éventuel est **déductible au titre de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66%** et dans la limite de 20% du revenu imposable (pour l'ensemble de vos dons). Si vous donnez par exemple 100€, vous pourrez déduire 66€ de votre impôt et le coût réel que vous supportez est de 34€.

Vous pouvez :

- **Envoyer un chèque à l'école Saint-Ser** : le libeller à l'ordre de l'AEC St-Ser et l'adresser à Ecole Saint-Ser, L'Escapade Bâtiment E, 203 avenue Paul Jullien, 13100 Le Tholonet
- **Effectuer un virement** SEPA à l'AECSS : IBAN FR 76 3000 3012 7300 0372 6639 859 /BIC SOGEFRPP
- **Utiliser le site HelloAsso** pour être débité sur votre carte bancaire. **Je fais un don** (cliquer) :

[Don HelloAsso en 1 clic](#)

Mais vous pouvez aussi nous soutenir en donnant de votre temps ou compétence : enseignement; surveillance; secrétariat; recherche de financement; organisation d'événements etc. Merci infiniment par avance pour votre aide !!!

UNE NOUVELLE EQUIPE DIRIGEANTE

Lors de l'assemblée générale annuelle de l'association de gestion de l'école (AEC St-Ser), le 5 octobre 2017, la conduite globale de cette association a été approuvée par les 36 membres présents ou représentés (rapport moral et financier). Un profond renouvellement des structures dirigeantes est également intervenu :

- 6 administrateurs ont souhaité poursuivre leur mandat (Nathalie Hannebert, Christine Camoune, Sophie de Willermin, Benoît Verny, Jean-Pierre Hannebert, Christophe Aubas); 9 administrateurs ne se sont pas représentés ou ont démissionné; 3 candidats ont été élus au CA (Cécile de Willermin, Denis Dragon, Marc Hannebert), lequel est donc composé à présent de 9 administrateurs;
- Lors du CA consécutif du 16 novembre 2017, un nouveau bureau a été élu, formé de Cécile de Willermin, Présidente, Benoît Verny, Secrétaire, et Denis Dragon, Trésorier (dans l'ordre sur les photos).

Nous sommes convaincus que cette équipe courageuse reprendra avec efficacité et charisme le flambeau de la gestion de l'école !



LE RENOUVELLEMENT DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Cette année, **trois enseignantes de qualité ont dû quitter l'école** : Brigitte Leroy (qui a pris sa retraite), Priscille de Brive (en congé de maternité jusqu'en janvier 2018) et Marie-France Japiot (réintégrée au sein de l'Education Nationale). Elles ont été remplacées par (dans l'ordre sur les photos) :

- **Anne-Cécile Morillon**, qui s'est très vite adaptée au cours élémentaire qui lui a été confié;
- **Jean-Philippe Pancaldi**, premier enseignant masculin, recruté pour la classe de cours moyen (voir sa petite bio ci-dessous).
- **Sophie Lécaillon**, qui a déjà servi comme bénévole ou vacataire les années précédentes et excelle en GS-CP...



Jean-Philippe Pancaldi : natif de la Martinique, j'ai été enseignant dans le public dans cette île durant une vingtaine d'années. Puis, lors d'une retraite dans un foyer de charité, j'ai reçu très fortement dans mon cœur **l'appel à œuvrer dans une école catholique**. Progressivement, j'ai bien compris que c'était dans une école hors contrat. J'ai pu contacter la directrice de l'école Saint-Ser grâce à son site internet. Certes, le salaire n'est pas tout à fait le même que dans le public, mais **travailler à l'école Saint-Ser m'a permis de revoir en profondeur ma façon d'enseigner, m'a donné la joie d'être en accord avec ma foi et de faire parler de Dieu tout en enseignant...** Le Seigneur m'a rappelé Sa Parole : *Ne vous inquiétez pas du lendemain... regardez les oiseaux du ciel ...* (Matthieu 6, 25-34).

L'AVANCEMENT DU DEMENAGEMENT A LUYNES

On peut raisonnablement penser que l'école Saint-Ser pourra déménager comme prévu à Luynes au cours de cette année scolaire. Un bail a été signé de notre part avec l'Archevêché pour l'attribution, pour une durée renouvelable de 6 ans, des locaux de la Maison Saint-Joseph.



Cependant plusieurs obstacles subsistent :

- Nous attendons encore les autorisations officielles de la mairie d'Aix-en-Provence (ouverture d'une école, permis de construire); les contraintes sont nombreuses et complexes pour faire agréer un local recevant du public; une réunion importante et positive a été tenue avec le Service de l'Urbanisme le 4 décembre 2017;

- Deux familles syriennes occupent toujours l'étage de la maison, alors que leur bail précaire se terminait en principe le 30 septembre 2017; il s'agit à présent de reloger ces familles, ce qui n'est pas simple (nous recherchons un T3 autour de 800 à 900 €/mois autour de Gardanne; merci de nous contacter le cas échéant);
- Enfin, des travaux de mise aux normes sont nécessaires sur place (bloc sanitaire, accès handicapés, cloisonnement etc.).

Il est clair que l'installation à Luynes permettra d'asseoir l'école sur des bases plus solides : vraie cour de récréation, effectif accueilli plus nombreux, possibilité de bureau et de secrétariat etc. Tout cela améliorera aussi l'état de nos finances !

Pourquoi Association *Education Confiance Saint Ser* ?

*Sans affection pas de confiance,
sans confiance pas d'éducation...*
(Saint Jean Bosco)

Education d'abord. Vient du latin *ex-ducere*, littéralement "conduire hors de". Le préfixe *ex* est radical. L'objectif de l'éducation n'est pas de faire des enfants modèles dans le giron familial, mais, à terme, de construire des adultes charpentés et autonomes. "Vos enfants ne sont pas vos enfants", dit le poète chrétien Khalil Gibran, "ils sont les fils et les filles de l'appel de la Vie à elle-même". Et il continue : "ils viennent non de vous, mais à travers vous, et bien qu'ils soient avec vous, ils ne vous appartiennent pas". L'éducation est donc affaire autant des parents, qui doivent apprendre à se détacher, que des enfants, qui ont à parcourir le délicat chemin de crête entre respect (de leurs géniteurs, des traditions, de l'expérience) et liberté (pour habiter la maison de demain...). Notons que *ducere* est également un terme radical, quasi-militaire. L'enfant a besoin d'un chef, d'un maître, d'un Seigneur, tout à l'opposé du slogan anarchiste "Ni Dieu ni maître". Si l'enseignement peut être interactif, c'est bien le maître qui transmet ses connaissances à l'élève, lequel doit ensuite les faire fructifier.

Confiance, ensuite. Selon Maître Eckhart, la confiance est une expression de l'amour. La confiance permet de se construire sous un regard bienveillant. C'est une étape de la foi, une étape fondée sur une sorte de contrat implicite de non-trahison. La confiance est indispensable à toute organisation humaine –famille, école, société. C'est une sécurité morale aussi importante pour les personnes que le soleil, l'air ou l'eau pour les plantes. La confiance permet de grandir, non sans inévitables anicroches et mises au point, mais dans un environnement d'amour. Sans confiance, ma personne est niée, mes capacités tombent, je ne suis rien !



Saint Ser, enfin. Nous savons peu de choses de Saint Ser, ermite vivant au 5^{ème} siècle dans la Sainte-Victoire toute proche. Mais il avait de l'aura, au point d'irriter le potentat local. Il vivait simplement et saintement, dans la confiance des habitants voisins. Il a témoigné de sa foi jusqu'au martyr. Son prénom, Ser, vient du latin *servus*, serviteur. Dans son relatif anonymat, Saint Ser a été un de ces ouvriers ordinaires, mais nécessaires à la manifestation du Royaume. C'est un bon choix, pour une école, que de se référer à un saint discret, humble, enfoui dans le terreau local –où il a porté son fruit magnifique.

Il y aurait sans doute bien d'autres dimensions du projet de l'école Saint-Ser à mettre en valeur. Mais les trois notions contenues dans le titre de notre association ont une signification profonde. Elles peuvent contribuer à nous inspirer pour tracer un beau chemin pour l'école Saint-Ser.

[Bénédict de Saint-Laurent]

LES PERLES DE JULES et ARTHUR...

Tous deux sont des petits garçons, en maternelle à l'école Saint-Ser (les prénoms ont été changés) :

- Jules cherche sa colle. Il réclame à la maîtresse "s'il vous plait, rendez-moi mon alcool !"
- Jules apprend la Genèse, l'histoire d'Adam et Eve. Sa version : "Ils ont volé un fruit dans le jardin, parce qu'ils avaient faim, et que le Bon Dieu ne leur donnait pas à manger" (les pauvres...).
- A la maison, Jules dessine. Il explique : "Je colorie la crinière de la Sainte Vierge en vert" (l'auréole)...
- Chez lui, Arthur a vu son toit envolé, mais protégé de la pluie : "Maîtresse, à la maison, on a mis des vaches sur le toit !" (des bâches...)
- Une enseignante félicite le même Arthur pour son bon travail. Arthur acquiesce : « Mais, je suis merveilleux, Maîtresse ! »... Un bel amour de soi (et un exemple d'humilité, vertu du mois de décembre...).



AGENDA

- **Chapelet des parents** tous les mardis matins à la Chapelle Saint Benoît Labre (Palette)
- **Fête de Noël de l'école** le 22 décembre à 17h30 (école, salle CM1-CM2, domaine de l'Escapade)
- **Messe de rentrée** le 9 janvier 2018 Chapelle Saint Benoît Labre (Palette) à 15h30

Et très joyeux Noël à vous tous, à vos proches, dans la paix et la lumière !



Et à bientôt ! / Réagissez / Contactez-nous / Créez le buzz / Priez / Méditez...

L'équipe de l'Ecole Saint-Ser

Lettre publiée par l'Association Education Confiance Saint-Ser.

Président et responsable de la publication : Cécile de Willermin mel assoc.ecolesaintser@gmail.com.
 Directrice de l'Ecole : Marianne Crosnier Mangeat tél. 06 74 67 63 89 mel direction@ecole-saint-ser.org.
 SIRET 81144011400015 / APE 8520Z / IBAN FR 76 3000 3012 7300 0372 6639 859 /BIC SOGEFRPP
www.ecole-saint-ser.org